

# McWhinney, Edward, *Conflit idéologique et ordre public mondial*, Pédone, Paris, 1970, 157 p.

André Dufour

Volume 1, numéro 4, 1970

L'Afrique noire : nouveau partenaire international

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700067ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700067ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dufour, A. (1970). Compte rendu de [McWhinney, Edward, *Conflit idéologique et ordre public mondial*, Pédone, Paris, 1970, 157 p.] *Études internationales*, 1(4), 123–124. <https://doi.org/10.7202/700067ar>

## I - COMPTES RENDUS \*

McWHINNEY, Edward, *Conflit idéologique et ordre public mondial*, Pédone, Paris 1970, 157p.

À la suite d'une série de conférences prononcées à Paris au cours des derniers mois, le professeur McWhinney a repris dans cette nouvelle publication un certain nombre de thèmes qu'il avait commencé à ébaucher dans une publication antérieure : *Peaceful Coexistence and Soviet-Western International Law*, A. W. Sytthoff, Leyden 1964, 135p.

En digne représentant de l'école réaliste nord-américaine, l'auteur cherche à concilier, dans les règles juridiques qui doivent assurer l'ordre public mondial, l'équilibre des forces qui règne actuellement dans les relations internationales. C'est ainsi que dans les trois premiers chapitres qui portent sur les problèmes idéologiques, il cherche tout d'abord à démontrer en quoi diffèrent les conceptions du monde communiste et du monde occidental. Partant des notions fondamentales de « droit » et de « pouvoir » où il analyse les différentes conceptions que l'on se fait de la souveraineté et du concept de l'État mondial, il cherche à démontrer qu'en utilisant les interprétations du professeur soviétique Tunkin, il est possible de réconcilier les deux thèses en présence. Il en veut pour preuve le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires, et la crise de Cuba.

Puis, dans un rapide tour d'horizon sur le parlementarisme de l'ordre mondial, il démontre le caractère évolutif du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies et souligne ainsi certaines contractions insti-

tutionnelles de l'ONU qui reposent essentiellement sur l'idée unitaire de la communauté mondiale alors que nous vivons dans un monde bipolarisé et même polypolarisé. De la crise coréenne à la crise congolaise, il démontre également l'évolution de la politique soviétique face au pouvoir de sanctions militaires de l'ONU et au rôle de la force d'urgence.

Enfin, ayant abordé le rôle de l'Assemblée dans l'évolution des règles du droit international, il consacre ses deux derniers chapitres à l'élaboration de ce qu'il appelle une « méthodologie scientifique pour une législation internationale en période de conflit idéologique », et à l'étude des conséquences de la détente est-ouest sur les bases juridiques et politiques de l'ordre mondial.

En bref, le professeur McWhinney rejette les efforts actuels de codification du droit parce qu'ils témoignent d'un cheminement global « absolutiste ». Au contraire, il propose un cheminement progressif, pragmatique, qui chercherait à régler un à un les problèmes, et qui serait plus efficace que « des déclarations abstraites et retentissantes de principes généraux ». Et il en illustre l'application par les récents efforts qui conduisirent aux accords d'interdiction des essais, puis de non-prolifération et de non-dissémination des armements nucléaires.

Quant aux conséquences de la détente est-ouest, l'auteur essaie de les prévoir au sein de l'élaboration du droit international qui en sortira renouvelé et également au sein des transformations qui vont marquer les Nations Unies, sans oublier les conséquences économiques qui déplaceront la ligne de démarcation est-ouest en une nouvelle démarcation nord-sud.

On peut contester les thèses de l'auteur puisqu'elles postulent une confiance à l'égard des intentions soviétiques et une foi en leurs sentiments et au respect qu'ils ont du droit international que certains gestes récents, comme l'intervention en Tchécoslovaquie, nous rendent moins probant. Mais on ne peut nier la valeur

\* Les ouvrages envoyés à la Rédaction sont mentionnés dans la liste des ouvrages reçus et, s'il y a lieu, feront l'objet d'un compte rendu.

profonde de cet exposé de politique juridique pour la solution des problèmes que la communauté internationale devra affronter.

ANDRÉ DUFOUR,  
professeur agrégé  
de droit international public,  
université Laval.

LÉVESQUE, Jacques, *Le conflit sino-soviétique et l'Europe de l'Est*. Préface de François Fejtö. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal 1970. xx + 387p.

Parmi les huit pays de l'Europe de l'Est qui se sont retrouvés après la Deuxième Guerre mondiale sous la domination soviétique, un seul — la Bulgarie — a apparemment échappé aux contraintes centrifuges et à la tentation d'affirmer son indépendance. Le schéma est très particulier ; il soulève certaines questions importantes relatives aux forces qui sous-tendent l'évolution des relations à l'intérieur du bloc soviétique. M. Lévesque s'interroge sur ce problème en portant l'attention sur deux cas : la tentative polonaise de déssoviétisation après le soulèvement de 1956, à la suite du retour au pouvoir de Gomulka, et le glissement persistant de la Roumanie, lors de l'influence du bloc soviétique, déjà sous Gheorghiu et plus tard sous Ceausescu. Les événements de Pologne étaient de loin plus dramatiques, mais vus rétrospectivement, ce fut le déroulement de la situation en Roumanie qui se révéla être d'un caractère plus durable et, par conséquent, d'une portée internationale plus forte.

L'auteur fait état de l'évolution de ces deux sociétés quant à la rivalité sino-soviétique à l'intérieur du bloc. Pourtant, en dépit du titre de l'ouvrage, ce facteur est toujours maintenu en arrière-plan par rapport à l'objectif primordial de l'étude : la volonté des « leaderships » nationaux d'échapper au statut de satellite lié aux pressions politiques et idéologiques. Il en résulte une description bien structurée qui fait apparaître avec beaucoup d'à-propos l'enchevêtrement des forces internes et externes à l'intérieur de chacun des systèmes. On peut mesurer l'autorité de l'auteur à l'interprétation complexe qu'il donne au sujet, encore qu'il délimite toujours, de façon claire, son cadre d'analyse. Le compte rendu de l'attitude de Pékin

à l'égard des transformations des « leaderships » polonais et hongrois pendant la période de 1956 — facteur crucial dans le comportement sociétiqu — illustre de façon frappante le souci du détail chez l'auteur.

L'ouvrage se termine sur quelques généralisations qui dépassent le cadre immédiat de l'étude. Dans l'interprétation de M. Lévesque, les cas roumain et polonais apparaissent comme deux schémas de conduite distincte qui valent également pour les autres sociétés de l'Europe de l'Est. Ainsi, le schéma polonais qui implique un changement radical de leadership au lendemain de la révolte populaire et de la chute de l'ancien régime stalinien, se retrouve dans l'histoire de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie. Le modèle roumain est un exemple de rébellion par le haut alors que les structures du leadership restent largement intactes, et que les masses participent peu ; il correspond à la situation yougoslave en 1948 et albanaise en 1960.

Un simple regard sur cette répartition laissera apparaître que le deuxième groupe comprend les pays les plus pauvres et les moins développés à l'intérieur du bloc. De façon significative, ce sont les pays qui, du moins jusqu'à présent, sont sortis victorieux de leur confrontation avec la puissance soviétique. Ceci semble indiquer que l'on puisse soulever toutes sortes d'hypothèses, tant au niveau de l'étude empirique des relations à l'intérieur du bloc soviétique qu'au niveau plus général de la théorie du *nation building* (développement des États).

L'auteur est conscient des limites de son étude ; des développements historiques de cette ampleur ne se prêtent pas aisément à la classification. Néanmoins, l'introduction d'une perspective comparative dans ce champ d'études peut être considérée comme une contribution majeure.

M. S. J. RAWIN,  
département de Sociologie  
et d'Anthropologie,  
Sir George Williams.

CHITTICK, William O., *State Department, Press and Pressure Groups: A role analysis*. Wiley, New York 1970, 373p.

La question que pose l'auteur est fondamentale mais, à première vue, trop générale : dans quelle mesure le gouvernement des États-Unis